

---

# CHARTRES À VÉLO

TOUS À VÉLO !



Le vélo, mode de déplacement économe, respectueux de l'environnement et bénéfique pour la santé, doit être au coeur des politiques de mobilité durable et d'intermodalité.

# LA MAISON DU VÉLO.



Pour les déplacements vers le lieu de travail ou d'études, l'école, mais également pour les déplacements de loisir, la Maison du vélo de Chartres métropole est dédiée à l'offre vélo depuis 2012..

Installée dans le bâtiment central de la gare de Chartres, la Maison du vélo propose une large gamme de prestations : locations de courte ou de longue durée, informations touristiques... Vous y trouverez du matériel adapté à vos besoins : vélos enfants ou adultes, vélos de ville ou de loisir, vélos à assistance électrique, ainsi que tous les accessoires associés (casques, sièges enfants, remorques...).

Lieu de convivialité, la Maison du vélo, gérée par la SPL Chartres métropole transports, vous accueille dans un cadre rénové en cœur de ville. Une belle occasion de tester du nouveau matériel

et de (re)découvrir les nombreux itinéraires cyclables de l'agglomération.

En raison des travaux de la gare de Chartres, la Maison du Vélo déménage dans de nouveaux locaux situés 2 rue D. Casanova (en face de la préfecture). Les jours et horaires d'ouverture restent inchangés.

La Maison du Vélo est ouverte du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

Maison du Vélo

Tel : 02 37 32 83 51.

E-mail : [maisonduvelo@filibus.fr](mailto:maisonduvelo@filibus.fr)

[> Voir les tarifs](#)

---

# 12 KM DE PISTES CYCLABLES



La Ville de Chartres et Chartres Métropole ont construit et aménagé plus de 12 km de voies pour les cyclistes. En 2011, les projets ne manquent pas pour repousser les frontières du vélo. Ainsi, de nombreuses nouvelles voies cyclables sont en cours d'aménagement, comme « les doubles sens » cyclables ou encore les « zones de rencontres », où les piétons sont prioritaires, suivit du vélo et enfin la voiture qui elle est limitée à 20 km/h.

---

[Vers le haut](#)

# LES ABRIS À VÉLOS

Deux abris à vélo sécurisés sont accessibles 24h/24 à tous les cyclistes des communes de l'agglomération de Chartres métropole :

- un en gare de Chartres
- un en gare de Saint-Prest

Ces abris sont accessibles avec un badge d'accès qui vous est remis par la Maison du Vélo sur simple demande accompagnée du formulaire d'inscription moyennant une caution de 15 € (dans la limite des places disponibles).

Cet accès est valable un an et peut être reconduit sur demande.

[Plus d'information auprès de la Maison du Vélo](#)

---

[Vers le haut](#)

# CHARTRAVELO :

une association pour  
promouvoir le vélo

[Chartravelo](#) veut promouvoir le vélo dans l'agglomération chartraine. Créée à la fin de l'été 2009, l'association prévoit de mener plusieurs projets comme de proposer des cours d'initiation au vélo, d'informer sur la sécurité à vélo, d'émettre des propositions d'aménagement de la ville, de participer à des manifestations, ou bien encore de prêter occasionnellement des vélos aux adhérents.

Chartravelo

87, rue Gaston Coûté

28000 Chartres

[Chartravelo@gmail.com](mailto:Chartravelo@gmail.com)

---

[Vers le haut](#)